



APPEL DE COTISATIONS SUITE À RADIATION

28 JUL. 2020

Urssaf
35 RUE DE LA HAYE
34937 MONTPELLIER CEDEX 9

2112C 917

A MONTPELLIER, le 22 Juillet 2020

U917-230720-208283-000677-172-000382-001/380



VOTRE CONTACT

Tél: 3698-tarif local

VOS RÉFÉRENCES

N° Sécurité Sociale 158027504001412

Rappeler ce numéro de Sécurité Sociale
pour toute correspondance.

N° SIRET 48481487600021 A

N° TI 917 1241509973 5

Page 1 / 1

MR THOMAS THIBAUT EIRL
9 IMP LES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

Accédez à votre compte Cotisations,
rubrique « Mon compte » sur
www.secu-independants.fr

Monsieur,

Suite à votre radiation, vous nous avez transmis vos revenus d'activité pour l'année 2019.

Nous avons procédé à un calcul définitif de vos cotisations et contributions sociales qui fait apparaître un solde débiteur de 51,00 €, déduction faite des cotisations provisionnelles déjà appelées.

Nous vous invitons à régler par chèque ce montant au plus tard le 21/08/2020 en joignant le coupon ci-dessous à votre versement. A défaut, des majorations de retard seront appliquées.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur responsable du recouvrement

A découper suivant le trait

N° Sécurité Sociale 158027504001412

Rappeler ce numéro de Sécurité Sociale
pour toute correspondance.

N° SIRET 48481487600021 A

N° TI 917 1241509973 5

Période 2019 66 : 51,00 €

Date limite de paiement

MONTANT À PAYER

21 08 2020

51,00 €

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

MR THOMAS THIBAUT EIRL

9 IMP LES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

Urssaf
35 RUE DE LA HAYE
34937 MONTPELLIER CEDEX 9

+23>91>917000001241509973>1966>

5100+